

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 58 (1978)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Les difficultés prédominent dans la conjoncture des entreprises industrielles suisses en France  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886479>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les difficultés prédominent dans la conjoncture des entreprises industrielles suisses en France

Alors que les incertitudes politiques que faisait planer l'approche des élections législatives de mars dernier se sont estompées, le redressement général des activités économiques s'est fait attendre. A la fin de l'année, la conjoncture demeure maussade dans son ensemble. Le taux d'inflation avoisine celui de 1977, le chômage en chiffres absolus augmente légèrement, l'investissement demeure indécis et la marche des affaires n'est soutenue que par la consommation et la demande extérieure. Si l'on fait abstraction du secteur automobile qui bénéficie d'une bonne évolution des affaires, la plupart des grandes activités sont dans l'expectative d'une consolidation. Dans cette ambiance générale, autant les échanges commerciaux franco-suisses que l'activité des filiales suisses de caractère industriel installées en France ont ressenti une certaine dégradation de leurs affaires. A l'état dépressif de la conjoncture s'est ajoutée l'extrême fébrilité des relations monétaire. Dans l'ensemble, le franc suisse s'est une nouvelle fois apprécié par rapport au franc français dans une proportion beaucoup plus forte que l'écart entre les taux d'inflation respectifs.

Contrastant avec le paysage conjoncturel français, l'évolution de la situation suisse a été caractérisée, en 1978, par un affaiblissement encore plus marqué du chômage, une croissance du nombre des emplois offerts — dont la population frontalière a d'ailleurs bénéficié — et le maintien d'une balance des revenus fortement excédentaire. Mais dissimulée à l'abri de ces facteurs d'apparence rassurante, c'est une évolution préoccupante qui se dessine : les marges bénéficiaires sont devenues nettement insuffisantes, les chiffres d'affaires et les résultats exprimés en francs suisses régressent et de plus en plus certaines sociétés sont obligées de vendre à perte pour « tenir » des marchés et éviter de s'en faire déloger par des concurrents moins « lestés » sur le plan monétaire. Au cours du deuxième semestre, un très net affaissement des commandes étrangères a été constaté dans la plupart des secteurs, à tel point que par endroit l'enchaînement des productions est devenu problématique. A moins d'un renversement de la conjoncture internationale et d'une relation plus réaliste du franc suisse par rapport aux autres monnaies, l'économie suisse va aller au-devant d'une phase d'épreuves.

## 1. Les échanges commerciaux

Au cours des dix premiers mois de l'année, les importations suisses dans leur ensemble et de toute provenance s'inscrivaient en baisse de 1,4 % par rapport à la même période de l'année précédente, les exportations, quant à elles, marquaient une légère hausse de 0,5 pour cent. Pour ce qui est des échanges franco-suisses, (comparaison établie sur la base des statistiques suisses), c'est une tendance inverse qui est observée : une régression de 2,3 % des livraisons suisses à la France (2,954 milliards de FS) contre une légère hausse de 0,6 % des livraisons françaises à la Suisse (4,402 milliards de FS). La balance commerciale bilatérale présente (pour les dix premiers mois de 1978) un solde de 1,447 milliard de FS en faveur de la France, en hausse de 7,3 % par rapport aux dix premiers mois de 1977. Si l'on compare l'évolution des dix premiers mois 1977 avec celle des dix premiers mois de 1976, deux constatations s'imposent : 1. L'expansion des échanges (en FS) était nettement plus forte en 1977 dans les deux sens, et 2. les livraisons suisses accusaient une croissance légèrement plus forte que le trafic France-Suisse. Sans doute, peut-on voir dans le renversement de la tendance constatée depuis le début de cette année l'effet conjugué de la dégradation des termes de l'échange monétaire au détriment de la Suisse et de la persistance d'une conjoncture maussade en France.

Il est trop tôt, à l'heure actuelle, pour tirer toutes les conclusions des chiffres relatifs aux échanges récents.

Mais il est préoccupant de constater que ce sont des industries technologiquement avancées qui voient leurs affaires sur le marché français en régression. Ainsi, le nombre des montres suisses vendues en France a baissé de 5,25 millions de janvier à octobre 1977 à 5,06 millions de janvier à octobre 1978. Une baisse de quelque deux cent mille pièces d'une année sur l'autre, soit près de 4 %, constitue un préjudice considérable. Cela d'autant plus que dans l'horlogerie comme dans d'autres secteurs, les marchés que l'on croit temporairement perdus suite à une mauvaise phase conjoncturelle ou monétaire pourraient bien être perdus pour longtemps.

# BALLY



Villemot

Sur le plan des relations franco-suisses, il convient de relever la persistance de l'excédent commercial en faveur de la France (1,447 milliard de FS pendant les dix premiers mois de l'année) et le fait que la Suisse demeure le principal fournisseur de devises commerciales de la France. Il s'agit là du solde de la balance visible. Mais il conviendrait probablement d'attacher une attention plus soutenue à un phénomène pratiquement inexploré aujourd'hui et qui revêt une importance à notre avis considérable. Il s'agit de l'activité exportatrice que déploient en France les filiales industrielles des sociétés suisses qui y sont installées. Les renseignements que nous avons recueillis par sondage sont certes fragmentaires mais néanmoins hautement significatifs : Il en ressort que ces exportations d'entreprises suisses en France se montent actuellement au niveau annuel d'au moins 3,5 milliards de FF. Une enquête plus étendue révèlerait probablement un total de près de 4 milliards. Bien entendu, cette exportation se confond statistiquement dans le commerce extérieur français.

Le total de ces exportations équivaut à peu près à l'excédent commercial français réalisé en 1978. Voici la répartition de cette prestation suisse à l'exportation de la France par branches d'activité :

	millions FF
<b>Bâtiment (Ciments, Ascenseurs, Chauffage, Climatisation)</b>	133
<b>Alimentation</b>	974
<b>Machines et équipement industriel</b>	369
<b>Equipements électriques</b>	600
<b>Chimie et pharmacie</b>	860
<b>Chaussures</b>	21
<b>Restauration</b>	550
<b>Ensemble</b>	<b>3 507</b>

Sans avoir la prétention d'exagérer l'apport positif que fournit à l'économie française la présence de quelque trois cent cinquante entreprises à capitaux suisses, une appréciation rapide de l'activité exportatrice de ces entreprises conduit aux constatations suivantes : 1. Du point de vue des effectifs employés (voir plus loin), les sociétés suisses installées en France occupent 0,45 % de la population salariée alors que leurs exportations se montent à 1,3 % du total des exportations françaises ; 2. Grosso modo, il y a dans les entreprises suisses de France cinquante mille francs (français) d'exportations annuelles par salarié, contre vingt mille dans la moyenne nationale française.

L'ampleur de ces exportations « suisses » à partir du sol français s'explique probablement autant par les phénomènes monétaires que par la politique délibérée des états-majors des grands groupes industriels suisses. D'une part, la « cherté » de la monnaie helvétique pousse les sociétés multinationales, dans la mesure où elles le peuvent, à faire exécuter certaines commandes ou parties de commandes par des filiales installées dans des zones monétaires plus favorables. Ce n'est possible que dans la mesure où les plans de charge et les capacités technologiques le permettent. D'autre part, l'apport proprement suisse de certains produits, machines ou installations se réduit parfois à la pièce centrale ou technologiquement essentielle, alors qu'aussi bien les conditions du financement que les considérations monétaires exigent que la plus grande partie de la commande soit exécutée hors de Suisse. C'est dans cette constellation difficile des échanges internationaux qu'il faut voir la cause de ce mouvement d'affaires international qui se développe à partir des filiales françaises des groupes suisses. En définitive, on en retire l'impression d'un renforcement des liens de

coopération industrielle entre les deux pays sous l'empire d'une évolution mondiale qui confronte les deux pays avec des difficultés croissantes.

## 2. Présence humaine

L'évolution numérique des colonies française en Suisse et suisse en France se ressent nécessairement de la conjoncture économique générale. La Suisse, pour sa part, n'étant pas liée par les règlements communautaires de libre circulation de la main d'œuvre et la France ne l'étant pas non plus à l'égard de la Suisse, les changements enregistrés de part et d'autre du Jura sont de faible ampleur. En l'absence de la liberté d'établissement, les courants migratoires subissent de plein fouet l'effet des restrictions administratives. On sait qu'elles sont sévères.

Le recensement des Suisses résidant en France a été effectué dans les consulats le 1<sup>er</sup> janvier 1978. Le dépouillement est achevé et les vérifications sont terminées. Au total, ce sont 92 243 personnes de nationalité suisse qui sont immatriculées dans les consulats, dont 26 215 n'ont que la seule nationalité suisse et 66 028 sont double-nationaux (Suisse et France). Par rapport au recensement de 1975, le nombre des Suisses n'ayant que cette nationalité a diminué de 3 723 (- 12,5 %), tandis que celui des double-nationaux s'est accru de 3 774 (+ 6,0 %). Ainsi se reconfirme la lente mais constante érosion des effectifs de la colonie des uninationaux que souligne d'ailleurs l'assèchement quasi-total de l'immigration en provenance de Suisse, érosion tout juste compensée par l'accroissement du nombre des double-nationaux.

Peut-être la dégradation de la situation économique et la menace qu'elle fait peser sur l'emploi des étrangers est-elle pour quelque chose dans l'augmentation du nombre des Suisses qui acquièrent la nationalité française. A la colonne des naturalisations par décrets que nous avions coutume de présenter ces dernières années, nous ajoutons à partir de cette année une colonne concernant les naturalisations par déclaration acquisitive. Ces dernières sont devenues significatives depuis la loi du 9 janvier 1973 permettant au conjoint étranger d'acquérir la nationalité française par simple déclaration devant le juge d'instance du domicile français ou du consul compétent à l'étranger. (Dans le cas des Suisses, la déclaration acquisitive de la nationalité française ne porte pas atteinte aux droits de la citoyenneté suisse.)

### Nombre des Suisses naturalisés Français

	Par décret	Par déclaration acquisitive
1973 . . . . .	86	37
1974 . . . . .	76	267
1975 . . . . .	101	368
1976 . . . . .	148	390
1977 . . . . .	155	421
1978 (1 <sup>re</sup> sem.) . .	56	(non disponible)

Toutes les indications chiffrées concernant l'évolution des effectifs de la colonie suisse en France de même que les naturalisations exigent une interprétation prudente quant à leur cause. A vrai dire, on ignore dans quelle mesure, des phénomènes économiques généraux déterminent les fluctuations humaines constatées. Par contre, les phénomènes économiques sont de toute évidence à la base des variations dans les effectifs des travailleurs frontaliers salariés en Suisse.

## Main d'œuvre frontalière occupée en Suisse

### Frontaliers au total :

Fin août 1974 . . .	110 809 personnes
Fin août 1975 . . .	(- 10,3 %) 99 373 personnes
Fin août 1976 . . .	(- 14,0 %) 85 184 personnes
Fin août 1977 . . .	(- 2,4 %) 83 097 personnes
Fin août 1978 . . .	(+ 7,6 %) 89 440 personnes

### Dont frontaliers français :

Fin août 1974 . . .	48 296 personnes
Fin août 1975 . . .	(- 10,5 %) 43 191 personnes
Fin août 1976 . . .	(- 15,5 %) 36 431 personnes
Fin août 1977 . . .	(- 3,6 %) 35 322 personnes
Fin août 1978 . . .	(+ 6,0 %) 37 451 personnes

La reprise de l'embauche de frontaliers constatée à partir de janvier 1977 s'est poursuivie. Les populations riveraines des centres industriels suisses comme Bâle et Genève s'en félicitent. S'il convient de s'en réjouir, il ne fait pas de doute que depuis la fin du 1<sup>er</sup> semestre 1978 la situation conjoncturelle s'est obscurcie en Suisse et que, par conséquent, une partie des emplois frontaliers demeure précaire. C'est peut-être particulièrement vrai des frontaliers français dont les emplois ont moins bien résisté à la dépression que dans le cas de la moyenne des frontaliers, alors que par ailleurs la reprise semble aussi leur profiter moins. Nous ignorons le rôle que pourrait jouer à cet égard l'inadaptation des qualifications professionnelles, mais le seul fait que les frontaliers français soient davantage affectés par la récession des régions horlogères que les frontaliers allemands ou italiens pourra expliquer au moins partiellement le phénomène.

### 3. Présence industrielle

Au cours de l'année 1978, les entreprises suisses installées en France et dont les effectifs salariés varient de 80 000 à 110 000 suivant les critères (part du capital social contrôlée par des Suisses) retenus, ont pratiquement toutes été confrontées à un accroissement de leurs difficultés. D'une part, ces entreprises subissent bien évidemment le sort que réservent la conjoncture française, la structure particulière des productions et du marché et parfois l'administration à l'ensemble des entreprises indifféremment de l'origine des capitaux engagés. Mais d'autre part s'y ajoutent les difficultés inhérentes au change, puisque certaines parties de leurs fabrications proviennent généralement de Suisse. Ces contraintes ont commencé à peser plus lourdement que les années précédentes sur les marges, sur les résultats et aussi sur les effectifs. Plusieurs grandes sociétés ont dû procéder à un réaménagement de leurs effectifs, certaines par des licenciements collectifs, d'autres par allègement progressif. Dans tous les cas, ces réajustements du personnel sont restés strictement limités, et il ressort de nos sondages que des licenciements collectifs d'une certaine importance ne sont pas prévus dans un proche avenir. Certaines sociétés, par ailleurs, ont repris l'embauche et sont toujours à la recherche de personnel de qualifications déterminées. C'est le cas notamment de l'alimentation, de la construction électrique et de la chaussure. Dans l'ensemble, les effectifs globaux des entreprises suisses en France semblent être restés inchangés par rapport à l'année précédente ou n'avoir diminué que dans une très faible mesure. Il va sans dire que dans la mesure où ces maisons n'embauchent pas, contraintes en cela de suivre l'exemple de leurs confrères français du secteur, elles participent « comme tout le monde » au chômage.

a) Les activités des entreprises suisses directement liées au bâtiment — c'est le cas en particulier des cimenteries et des constructeurs de chauffage, climatisations, ascenseurs et escaliers roulants — ont continué à se dégrader tout au long de l'année 1977. C'est sans conteste le secteur où l'emploi a le plus souffert. En ce qui concerne la branche ciment, le tonnage vendu à l'intérieur est en baisse, les exportations, un peu supérieures au dixième de la production, se maintiennent à un niveau relativement bon. Les résultats financiers franchement mauvais au cours du premier semestre se sont quelque peu redressés grâce au rétablissement de la liberté des prix le 1<sup>er</sup> juillet. Pour 1979, les perspectives s'annoncent médiocres si le gouvernement ne prend pas de mesures en faveur du bâtiment. La même observation est présentée par les entreprises du second œuvre. Celles-ci souffrent d'autre part d'un très net durcissement de la concurrence sur les marchés extérieurs, où en plus des rivaux connus des nouveaux venus (Italiens, Coréens, Indiens) convoitent des marchés où les prix sont en chute libre. Selon certains indices, l'offre d'appartements et de bureaux dans la région parisienne pourrait se raréfier l'année prochaine et redonner quelques impulsions aux industries du bâtiment. Mais en cette fin d'année, ce n'est encore qu'un espoir.

b) Dans les entreprises de biens d'équipement industriel et de construction mécanique et électrique, la faiblesse de l'investissement de la clientèle a persisté durant les douze mois écoulés. Le revirement attendu d'un succès de la majorité gouvernementale aux élections législatives ne s'est pas produit ou n'a pas revêtu l'ampleur attendue. Ce n'est pas l'encadrement du crédit qui freine les achats, et les banques ne sont pas gênées pour satisfaire des demandes de crédit pour l'équipement industriel ; ce sont ces demandes qui sont rares. Enormément d'entreprises cherchent « des heures » pour utiliser leurs capacités. Le marché dans son ensemble est cahoteux, erratique, fortement concurrencé suivant les branches et empreint d'insécurité. Ainsi, la vente de machines et équipements très coûteux est fortement contrastée suivant les branches et la spécialisation. La machine-outil suisse arrivera probablement à la « croissance zéro » en 1978. Dans la plupart des cas, les marges sont en régression et les conditions de prix mauvaises. Les perspectives pour 1979 se présentent sans grands changements, les prévisions d'exportation en direction de l'Extrême-Orient s'améliorant toutefois. A peu près les mêmes observations nous sont faites pour ce qui est des pompes, des machines Diesel (à vitesse moyenne). Une importante société suisse signale un volume de commandes inférieur de 10 à 15 % par rapport à 1977. Dans les équipements de minoteries l'évolution des affaires correspond aux prévisions et semble s'améliorer grâce au retentissement en amont de la libération du prix du pain. L'équipement des chocolateries est également en nette reprise alors que les installations d'ensilage sont très en retrait par rapport à 1977. La même observation vaut pour l'équipement de brasserie. En revanche, les machines pour la fabrication d'aliments composés enregistrent une demande en hausse, également à l'exportation ; les équipements de transport (produits granuleux) voient leur marché s'améliorer. Enfin, la deuxième machine suisse à couler sous pression d'une capacité de 2 000 t est en cours de remontage chez Renault. Par les temps qui courent, de telles « cartes de visite » ont leur importance. Mais dans l'ensemble de ce secteur, les profits sont en nette baisse, voire s'inscrivent « en rouge ».

c) Dans la branche alimentaire du secteur des produits de consommation, les résultats s'inscriront sans doute sensiblement au niveau de l'exercice précédent ou légèrement en-dessous. Face à une évolution de vente variable d'un produit à l'autre, les coûts se sont accrus avec ensemble. Les exportations se maintiennent près des niveaux précédents. Les investissements sont en hausse générale et s'inscrivent — pour la seule société suisse

la plus importante de la branche — entre 210 et 240 millions de FF. Les effectifs salariés sont en légère augmentation. Dans les produits laitiers, une légère régression des ventes caractérise l'année 1978. Les produits diététiques pour enfants voient leur marché s'étendre dans les spécialités hautement développées (« maternisées ») en dépit de la stagnation des naissances. La situation est plus difficile en ce qui concerne les farines coincées entre le lait et les « petits pots », ces derniers exerçant un effet d'entraînement sur le marché. Le deuxième semestre 1978 a vu la vente des cafés solubles se ranimer nettement. Mais la reprise n'a pas encore hissé la consommation au niveau qu'elle avait atteint avant les hausses brutales dues au gel brésilien. Dans le domaine du chocolat, le marché demeure hésitant, relativement cher et accorde une bonne place aux marques suisses. Dans les bouillons et potages, pour la première fois les produits de marque suisse reculent légèrement (légumes frais bon marché), il en est de même pour les préparations à base de pommes de terre. Pour des raisons climatiques, l'année n'a pas été favorable aux glaces. En revanche, le surgelé bénéficie toujours de la faveur des ménagères et constitue comme par le passé un marché en expansion.

Dans l'industrie de la chaussure où « les Suisses » sont relativement bien placés grâce à une solide réputation de qualité et où la principale entreprise à capitaux suisses se félicite des changements structurels intervenus en début d'année au niveau de la maison-mère, des résultats satisfaisants sont enregistrés. Bien que l'évolution du marché demeure préoccupante dans l'ensemble, les objectifs ont été tenus et l'exercice qui s'achève est qualifié de convenable. Il se pourrait que parmi les marchés extérieurs où des entreprises de production sont implantées, la France présente les meilleurs résultats en dépit d'un été qui n'a pas tenu ses promesses. Cet aspect n'est pas entièrement réjouissant dans la mesure où il est partiellement la conséquence d'un trafic frontalier fortement accru, la clientèle suisse profitant des cours de change favorables « de l'autre côté » et délaissant ses propres magasins au profit de la concurrence française. Aussi bien dans la fabrication que dans la vente en France, on recherche du personnel qualifié.

Les spécialités pharmaceutiques — domaine où l'apport suisse est considérable — ont connu en 1978 une expansion de 12 à 15 % en valeur. Cette croissance est le résultat cumulatif de l'accroissement des ventes en quantités, des hausses de prix concédées par les pouvoirs publics et des spécialités fraîchement introduites sur le marché. En fait, les adaptations de prix, intervenues tardivement, ne compensent que partiellement la hausse des coûts, et — dans le cas des spécialités suisses — l'incidence des variations monétaires subies par les substances actives importées. Les sociétés suisses achèvent 1978 sans bénéfice ; le résultat des discussions bilatérales menées jusqu'au printemps entre les deux gouvernements n'a que partiellement résolu les difficultés accumulées depuis longtemps. Sans doute, une reprise de ces discussions pourrait-elle s'avérer souhaitable afin de parfaire la coopération bilatérale et ses fruits. Le fait qu'un grand groupe suisse ait préféré l'Ecosse à l'Alsace

pour une nouvelle implantation industrielle (\*) tend à démontrer que cette coopération ne pourrait que gagner en efficience si elle était poursuivie. C'est d'autant plus souhaitable que souvent les problèmes posés sont du simple ressort de la coordination inter-administrative. En voici un exemple : il est irréaliste de souhaiter l'investissement étranger dans une branche comme celle des spécialités pharmaceutiques où les prix sont bloqués et le resteront alors que les coûts en amont sont libérés...

**d)** Dans l'industrie chimique, c'est toujours et d'une manière générale la préoccupation qui constitue le sentiment prédominant, chez les fabricants suisses tout particulièrement en raison du poids pris par le FS. Dans les colorants et pigments, l'on constate une légère avance en valeur par rapport à 1977, mais un recul en quantité. La tendance, toutefois, semble meilleure que les résultats, notamment grâce aux velléités de reprise dans le textile et les papiers, et grâce aussi à la persistance d'une bonne conjoncture automobile. Les marges exprimées en FF se réduisent, plus fortement, par conséquent, les résultats en FS. La place des outsiders qui « cassent » certains marchés (par exemple grâce aux brevets tombés dans le domaine public) parce qu'ils n'ont pas certains coûts comme la recherche à assumer, devient plus préoccupante. A l'instar de la sidérurgie, la chimie souffre, elle aussi, de ses « Bresciani » qui détériorent non seulement des rentes de situation mais aussi certaines capacités technologiques propres à l'industrie européenne. La chimie des colorants souffre également des difficultés rencontrées par certaines sociétés textiles. Les cas d'insolvabilité se sont répétés cette année et ont accru, côté fournisseurs de colorants, le nombre et le montant des factures en instance de recouvrement contentieux. La branche qui semble avoir évolué le plus favorablement est celle de l'agrochimie qui a bénéficié d'un climat favorable et du restockage. Dans l'ensemble, la rentabilité est satisfaisante et la part suisse au marché français a pu être correctement défendue. Les effectifs de la chimie, légèrement délestés fin 1977, ont peu varié cette année. Une certaine reprise de l'embauche semble s'être concentrée sur les services de vente.

Les préoccupations continuent à fournir la note dominante du climat général des affaires franco-suisses. À maints égards — notamment sur le plan politique — des incertitudes ont été dissipées depuis l'année dernière. Il faut s'en féliciter. Mais les turbulences conjoncturelles dont ni les autorités françaises ni les autorités suisses ne portent la responsabilité présentent à une évolution récessive et dépressive... en dernière analyse, malsaine. Les intérêts réciproques entre la France et la Suisse étant trop évidents — de même que les risques pour les uns et les autres d'une dégradation accrue — il s'agit pour les gouvernements de ne rien négliger qui pourrait atténuer des difficultés dont on sait qu'à terme elles menacent les emplois.

#### Revue économique franco-suisse.

(\*) Cf. p. 35.